



CONFIDENTIALITE

Il existe un droit légal à la confidentialité des renseignements médicaux y compris sur le fait d'être séropositif au VIH ou aux virus des hépatites.

Cette confidentialité s'applique au milieu scolaire. Les mesures d'hygiène universelle prises vis-à-vis de tous sont suffisantes et efficaces (port de gants en présence de sang).

Il n'y a donc aucune nécessité d'informer les membres de la communauté scolaire d'un tel diagnostic.

Service de Promotion de la Santé à l'école

Vous pouvez contacter votre antenne PSE
dont les coordonnées sont sur le site :
www.provincedeliege.be/pse



Du sang
Des gants



SOINS DE PLAIES

- Se laver les mains
- **Mettre des gants**
- Laver la plaie au savon doux
- Rincer la plaie
- Sécher la plaie
- Désinfecter la plaie
- Couvrir la plaie avec un pansement stérile



SAIGNEMENT DE NEZ

- Se laver les mains
- **Mettre des gants**
- Comprimer le nez jusqu'à l'arrêt du saignement
- **NE PAS METTRE LA TETE DE L'ENFANT EN ARRIERE**



NETTOYER LES SURFACES

- **Mettre des gants**
- Laver les objets, mobiliers et surfaces souillées de sang au moyen d'une savonnée (détergent habituel) puis à l'eau javellisée.



ELIMINER LES DECHETS

Mettre les déchets dans un sac plastique, le fermer puis le déposer dans une poubelle qui est **HORS DE PORTEE DES ENFANTS**